



Agences fermées

Pôle-Emploi est un service public qui, doit normalement garantir notre modèle social reposant sur l'égalité, la justice et la solidarité. Ces missions sont : Inscription, indemnisation, conseil, information, orientation et accompagnement vers l'emploi....

Avant : Je téléphonais à Pôle-Emploi pour m'inscrire en tant que demandeur d'emploi.

Aujourd'hui : Je dois m'inscrire obligatoirement sur internet et si je téléphone à Pôle-Emploi c'est un sous-traitant répondeur et me redirige vers internet



Avant : Je déposais mon dossier d'indemnisation lors de mon 1er rendez-vous. Le conseiller en vérifiait l'exactitude, m'informait sur les pièces manquantes et me donnait un 1er niveau d'information sur mes droits. Le dossier était traité dans un délai de 10 jours.

Aujourd'hui : Je dois faire mon dossier par internet, y inclure les documents préalablement scannés. Mon dossier est étudié à distance, et l'information sur les pièces manquantes se fait par courrier. Le dossier commence à être étudié 10 jours après réception

Avant : Je pouvais me rendre en agence sans rendez-vous du lundi matin au vendredi soir pour consulter les offres, voir un conseiller emploi et un conseiller indemnisation.....

Aujourd'hui : Les agences sont fermées au flux tous les après midi. Il faut être convoqué pour y être reçu. Il est impossible d'être reçu pour les questions relatives à l'emploi et à la gestion de mon suivi. Et le matin, les agences sont bien ouvertes mais je ne peux plus être reçu que par un conseiller indemnisation....



Cette fermeture des sites doit être analysée en articulation avec les dispositifs du Nouveau Parcours du Demandeur d'Emploi (NPDE), et de l'automatisation et de la dématérialisation de l'inscription, de l'indemnisation, de l'instauration de mail.net et du 100% Web. Ensemble, ils forment un système cohérent dont l'objectif est de vider les agences de leurs usagers. Le but de cette vaste restructuration est d'imposer aux usagers l'utilisation systématique des canaux numériques.



Mobilisation

Lundi 8 février 2016 10 h

Place de la Victoire à Bordeaux